



# CERTIPHYTO Entreprise NON soumise à agrément



Exploitations agricoles – collectivités – golfs

Le Certiphyto s'obtient à l'issue d'une formation, de la validation d'un diplôme (de moins de 5 ans) ou d'un test.

L'obtention du Certiphyto, à l'issue de la formation sera validé par la réussite du stagiaire au Questionnaire à Choix Multiples mis sur support informatique. En cas d'échec, le stagiaire suit une journée de formation complémentaire. Nous vous invitons à vous inscrire, en remplissant le coupon-réponse ci-dessous. N'hésitez pas à contacter votre Technicien Racine pour de plus amples renseignements

## L'ENTREPRISE

Raison sociale ou nom de l'exploitant : .....

N° de SIRET : ..... CODE NAF/APE : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Culture (s) pratiquée(s) avec surfaces : .....

Nous vous adresserons un questionnaire de satisfaction suite à la formation.

## LE OU LA STAGIAIRE

\*Nom d'usage : ..... \*Nom de naissance : .....

\*(A renseigner obligatoirement pour votre prise en charge de formation)

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : ...../...../..... à .....

Département de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Avez-vous un diplôme de moins de 5 ans en lien avec votre activité : ( ) Oui ( ) Non. Si oui lequel :

Un Certiphyto : ( ) Oui ( ) Non. Si oui, lequel : ..... Fin de validité : ...../...../.....

**Merci de joindre une copie de votre pièce d'identité et de votre Certiphyto même s'il est périmé**

**VIVEA** (cotisation MSA chef d'entreprise, chef d'exploitation, aide familial, cotisant solidaire, candidat à l'installation). Le coût de la formation, nous est directement versé. Merci de joindre un chèque de caution de 320 € TTC à l'ordre de Racine SAP. Il vous sera restitué après la formation.

**OCAPIAT** la demande de prise en charge doit se faire en ligne avant la formation en Boost Compétences. Pour les autres fonds, merci de prendre contact avec votre organisme collecteur pour connaître la prise en charge. Paiement de préférence par virement (RIB en page 2)

### Mode de règlement :

- De préférence par virement : 320€ TTC par personne (RIB ci-dessous). En indiquant bien à minima le mot « FORMATION et NOM et PRENOM DU STAGIAIRE » dans le libellé
- Pour les VIVEA (chef d'exploitation...) un chèque de caution de 320 € TTC par stagiaire
- Bon de commande pour les collectivités

### Coordonnées Bancaires - RACINE SAP

Domiciliation  
SG-SMC Racine

BIC  
SOGEFRPP

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)  
FR76 30003035660002001112234





**Obtention de votre Certiphyto :**

**Pour obtenir votre certificat**, Racine ne pouvant faire votre demande, si vous souhaitez être accompagnés pendant la formation :

**A faire AVANT votre formation :**

- Créer votre compte mon service-public.fr (voir encadré ci-dessous)

**A faire PENDANT votre formation :**

- Avoir accès à votre compte mon Service-Public.fr
- Avoir accès à votre boîte mail

**Procédure d'ouverture de compte sur <https://www.service-public.fr/>**

Sur la page d'accueil de <https://www.service-public.fr/>, cliquer sur le bouton « se connecter » (en haut à droite)  
 Choisir « Pas encore de compte ». Bien conserver votre identifiant et mot de passe.  
 Compléter les éléments vous concernant,  
 Cliquer sur « créer un compte »,  
 Aller sur votre boîte mail, ouvrez le mail du service-public.fr et cliquer sur « confirmer mon adresse email »

**COMPTE OBLIGATOIRE POUR OBTENTION DU CERTIPHYTO**

**Décideur en entreprise NON soumise à agrément**

la détention de ce certificat autorise son titulaire à intervenir dans le choix technique des produits, à acheter les produits, à organiser leur utilisation et à les utiliser, ceci pour son compte ou dans le cadre de l'entraide agricole. Ce certificat donne automatiquement le certificat opérateur

*Information complémentaire sur le Certiphyto Décideur en entreprise NON soumise à agrément*

**Décideur en entreprise soumise à agrément :**

la détention de ce certificat autorise son titulaire à intervenir dans le choix technique des produits, à acheter les produits, et à utiliser les produits chez un tiers, ainsi qu'à organiser l'utilisation, conformément aux référentiels de certification d'entreprise, à acheter et à utiliser les produits pour son propre compte et pour une activité autre que la production agricole.

Ce certificat donne automatiquement le certificat opérateur

**Opérateur :** utilisateurs de produits de protection des plantes selon les consignes données.

**Je souhaite inscrire :** Nom ..... Prénom..... à la session :

**Décideur en entreprise Non soumise à agrément :** 25 et 26 novembre 2024 sur **BRIGNOLES**

**Opérateur :** 03 et 04 décembre 2024 sur **BRIGNOLES**

**VOS ATTENTES**

En ayant pris connaissance du programme de formation, pourriez-vous svp nous préciser vos attentes. Nous pourrions ainsi adapter au mieux la formation.

1 - Parmi les thématiques abordées pendant le Certiphyto, pourriez-vous nous indiquer la plus importante (1) à la moins importante (4) :

- ( ) a - La réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires ( ) b - La sécurité environnementale
- ( ) c - Santé et sécurité des applicateurs ( ) d - Les méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

2 – Avez-vous une ou des attentes ou question(s) dont vous souhaitez que la formation réponde ?

.....

.....

.....

3 - Quels aspect(s) complémentaire(s) auriez-vous voulu aborder :

.....

.....

